

## DOSSIER DE PRESSE

### Inauguration du collège Jean-Lamour à Nancy Premier collège passif de Meurthe-et-Moselle



## INVITATION PRESSE



Philippe Mahé, préfet de Meurthe-et-Moselle, Mathieu Klein, président du conseil départemental de Meurthe-et-Moselle, et Emmanuelle Compagnon, directrice académique des services de l'Education Nationale en Meurthe-et-Moselle ont le plaisir de vous convier à **l'inauguration officielle du Collège Jean-Lamour qui aura lieu samedi 14 octobre, à partir de 9 h 45.**

Plusieurs temps forts rythmeront la matinée avec le lancement de la fusée Jean-Lamour, le discours inaugural, un parcours de visite commentée par Jean-Marie Grémillet, architecte du collège et Laurent Saksik, auteur de l'œuvre artistique réalisée au titre du 1%, sans oublier une déclamation par le théâtre du collège Claude Le Lorrain et un concert de la classe CHAM (classes à horaires aménagés musique) en présence des élèves, de leurs parents et des autorités.

Cette inauguration officielle ponctue une semaine d'animations autour de ce collège emblématique dans le Département, qu'il s'agisse de son exemplarité énergétique, de son équipement numérique ou encore de la réussite d'une expérimentation menée sur le territoire de Nancy en matière de mixité sociale.

Les familles ont été invitées à diverses activités (tablettes numériques, ateliers d'initiation aux gestes qui sauvent, petit-déjeuner et déjeuner).

La scolarité au collège est la dernière période de l'adolescence où tous les jeunes d'une classe d'âge se trouvent ensemble. C'est pour cela que le conseil départemental de Meurthe-et-Moselle déploie une politique ambitieuse en faveur des collèges et de leurs élèves. L'engagement du Département en faveur de la jeunesse est l'une des marques de fabrique de la Meurthe-et-Moselle.

Un collège n'est pas seulement un établissement où sont dispensés des cours. C'est aussi un lieu de vie ancré dans son territoire, un lieu de mixité sociale, un lieu de citoyenneté ; en résumé, un lieu primordial d'apprentissage du Vivre ensemble.

L'éducation est l'une des trois priorités du projet 2015-2021 du conseil départemental.

## **Le collège Jean Lamour- Nancy**

### **Premier collège à énergie passive de Meurthe-et-Moselle**

Le collège Jean Lamour à Nancy, totalement réhabilité, a ouvert ses portes à la rentrée 2017. Cet établissement est emblématique à plusieurs titres de l'investissement du Département en faveur de l'éducation : ce collège est le premier à énergie passive du département et il est l'un des établissements de l'agglomération nancéenne concerné par une expérimentation en faveur de la mixité sociale.

#### **RECONSTRUCTION A NEUF**

La première phase des travaux a commencé par une démolition complète depuis le mois de juin 2014 des 7 bâtiments existants.

1 bâtiment principal et 2 logements indépendants totalisant une surface de plancher de 3 860m<sup>2</sup> sur un terrain de 9 250 m<sup>2</sup> pour l'accueil de 12 divisions soit 300/360 élèves et 1 section ULIS de 10 élèves.

La cuisine satellite peut accueillir 250 demi-pensionnaires

Salle polyvalente en rez de rue de l'externat directement accessible

Particularité :

- Fermeture administrative en juin 2013
- Desamiantage et démolition anticipés dès mai 2014
- Maîtrise d'oeuvre (MOE) : Gremillet, architecte associé aux bureaux d'études techniques : SNC Lavalin, Terranergie, Besserre

#### **ENERGIE, EAU, DÉCHETS D'ACTIVITÉ ET MAINTENANCE**

Ce collège a un objectif environnemental qui va plus loin que le réglementaire.

En effet, le conseil départemental a décidé d'expérimenter une démarche passive.

L'équipe lauréate a intégré cet objectif et ce niveau de performance par une conception bioclimatique du projet :

- exposition optimale,
- recours à de l'isolation très performante au moyen des matériaux bio-sourcés : caissons bois avec remplissage paille,
- un besoin de chauffage < 15 kwh/m<sup>2</sup>/an,
- une chaufferie bois à granulés < 70 Kw,
- une très forte compacité des constructions (passage de 7 bâtiments actuellement à 2 .

Ce collège est donc pourvu d'une excellente isolation thermique et d'une très bonne étanchéité à l'air, avec un minimum de déperditions de chaleur, tout en assurant une température constante. Pour l'utilisateur, cela se traduit très concrètement par un bâtiment présentant un très bon climat intérieur, aussi bien en hiver qu'en été. La qualité de l'air dans les salles est contrôlée (système de ventilation double flux).

La gestion des eaux de pluie au sein de la parcelle se fait par infiltration ou rétention une parcelle pour une future mare pédagogique est prévue.

Au sein de la restauration, la filière de tri (tri volontaire des collégiens) est organisée en vue de créer une filière de compostage sur le collège.

## **CHOIX CONSTRUCTIFS ET MATÉRIAUX**

Sa structure mixte béton bois permet la préfabrication (planning optimisé). L'éco-construction est de mise avec une isolation par caissons remplis de paille. Celle-ci, produit connexe de l'agriculture, affiche, outre ses qualités isolantes dues à l'air contenu dans les tiges creuses, un bon bilan carbone. Elle compte aussi des qualités acoustiques non négligeables. C'est par ailleurs une ressource économique dont l'utilisation dans la construction est très contrôlée.

Le traitement des déchets est particulièrement valorisé sur le site : les 9 000 t de gravois issus de la démolition des 7 constructions qui occupaient le site initialement ont été intégralement réutilisés pour nouvelles voiries et cheminements du projet.

## **CONFORT, SANTÉ, QUALITÉ DE VIE ET AMBIANCE**

Le souhait a été de favoriser la lumière naturelle. La conception du bâtiment permet l'éclairage naturel des circulations intérieures. Les fenêtres sont en triple vitrage. Son plan est simple et fonctionnel, avec un atrium distribuant l'externat.

La structure permet une adaptation des espaces, dont la conception est réalisée suivant une trame répétitive.

## **PARTI ARCHITECTURAL, PAYSAGER ET ESPACES FONCTIONNELS**

L'ouverture sur le territoire est facilitée par la proximité immédiate des espaces sportifs, du Centre des mémoires et de la salle polyvalente. Le traitement des espaces extérieurs réserve une part importante aux espaces verts.

## **CALENDRIER DE L'OPÉRATION**

- Programmation : 2012-2013
- Etudes : 2014
- Désamiantage et démolition des bâtiments existants : Juin à décembre 2014
- Dépôt du permis de construire : Septembre 2014
- Consultation des entreprises : Novembre 2014
- Réalisation des travaux : Avril 2015 - fin 2017

**COÛT DE L'OPÉRATION** : 12 M€ dont 8,5M€ pour les travaux.

**Le Plan Collèges Nouvelles Générations 2012-2021** a été adopté par l'assemblée départementale le 29 juin 2012 au terme d'une vaste concertation de 6 mois menée dans chaque bassin de vie du département en lien avec les collégiens, les acteurs de l'éducation et des territoires.

Avec un budget de 300 M d'€, ce projet, l'un des tous premiers du Département, témoigne de son ambition forte en matière éducative d'offrir à l'ensemble des jeunes Meurthe-et-Mosellans les conditions les plus favorables à leur réussite scolaire à travers :

- une plus grande mixité sociale, territoriale et scolaire
- des conditions de travail et d'études adaptées aux exigences pédagogiques et technologiques actuelles
- des bâtiments modernes répondant aux évolutions en matière de transition écologique et énergétique
- un service éducatif innovant, évolutif, ouvert sur son environnement et acteur de son territoire.

S'il porte pour une grande partie sur une amélioration des bâtiments répondant aux normes environnementales les plus exigeantes avec la construction **de 12 collèges neufs, la réhabilitation profonde de 7 collèges et partielles de 33 autres**, Collèges Nouvelles Générations s'attache à promouvoir **tous les aspects de la vie au collège** : l'accès aux bâtiments et aux transports pour les élèves handicapés l'accès aux nouvelles technologies numériques, à la culture, à la pratique sportive, à une restauration de qualité et plus locale, sans oublier l'éducation à la citoyenneté et à l'environnement.

### La transition écologique

A travers le plan Collèges Nouvelles Générations, le Département affirme des objectifs ambitieux en matière transition écologique sur le plan de la performance énergétique.

Il atteint d'ores et déjà des niveaux de performance bien supérieurs à la réglementation thermique française (RT 2012) qui fixe une limite de consommation maximale à la consommation des bâtiments neufs dans chaque région, à savoir 71,5 kWh/an/m<sup>2</sup> pour la Lorraine. La consommation dans les collèges neufs est en effet de 50 % inférieure et dans les collèges en restructuration lourde, l'économie réalisée est de l'ordre de 90 % par rapport à la consommation précédant les travaux.

Ces performances ont été arrêtées dans le référentiel bâtiment du plan Collèges Nouvelles Générations et ont anticipé les objectifs fixés par la loi sur la transition énergétique et la croissance verte adoptée en 2015 qui fixe en premier lieu d'atteindre une performance de consommation énergétique de niveau « Passif » et d'avoir recours aux énergies renouvelables.

Ainsi les collèges Jean Lamour à Nancy, Georges Chepfer à Villers-les-Nancy, et René Gaillard à Bénaménil répondent à ce critère de bâtiment passif.

Le collège Louis Marin de Custines suit une certification HQE et le Département a reçu un financement européen pour à l'installation d'un système de géothermie.

Le collège Chepfer de Villers-les-Nancy a été sélectionné au programme PREBAT mis en place par l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie et, à ce titre, bénéficie d'un financement de 0,4 M€ et sera labellisé PASSIVHAUS.

### Le référentiel architectural

Les choix architecturaux des bâtiments reflètent la philosophie même du Collège nouvelles générations et reposent sur une exigence forte en matière d'innovation. Ils concourent à signer une identité propre aux collèges de Meurthe-et-Moselle.

A cette fin, le département a établi un référentiel, fruit d'un travail partenarial mené avec les services de l'Education nationale, des architectes, des programmistes, le conseil d'architecture en urbanisme et environnement (CAUE), un universitaire spécialisé dans l'architecture scolaire et les membres de l'assemblée départementale des collégiens.

Ce référentiel est un cahier des charges qui sert de base à toutes les constructions neuves, les reconstructions et les réhabilitations partielles. **Il permet d'affirmer une marque de fabrique départementale et de tendre vers des objectifs communs en tenant compte de la spécificité de chaque établissement.**

#### *Les objectifs du référentiel*

- créer un collège en capacité de s'adapter à l'évolution des besoins quantitatifs et qualitatifs en privilégiant une structure architecturale simple permettant une réalisation rapide des travaux et un démontage facile en fin de vie du bâtiment
- des bâtiments dont les volumes, les espaces sont définis en adéquation avec leurs fonctionnalités et modulables
- répondre à des objectifs précis au niveau des performances énergétiques (voir Transition écologique)
- une accessibilité pour tous
- une architecture qui favorise le lien entre l'établissement et son territoire.

## Collèges en Meurthe-et-Moselle

### Chiffres clés

- 67 collèges publics et 14 collèges privés
- 33 352 collégiens (28 290 dans le public et 5 262 dans le privé)
- 300 millions d'euros investis par le conseil départemental pour le Plan Collèges Nouvelles Générations (PCNG)
- 60 volontaires du service civique dans les collèges de Meurthe-et-Moselle
- 55 établissements labellisés collèges éco-responsables
- 2,5 millions de repas servis chaque année dans les restaurants scolaires des collèges publics
- 540 agents ATTEE (adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement)
- 9 181 collégiens transportés chaque jour dans les cars Ted'
- 4,9 millions d'euros (dont 50% par l'Etat) d'investissement pour tous les collèges publics du département pour la création de classes numériques
- 8,5 millions d'euros de dotations de fonctionnement